

le représentant du PSD ont débattu ensemble la question de savoir si le débat, advenant qu'il ne soit pas terminé jeudi, pourrait, avec le consentement des deux partis de l'opposition, se prolonger jusqu'à lundi, qui est un autre jour consacré aux mesures d'initiative parlementaire, de façon à permettre l'examen le plus approfondi possible de la question. Mais outre la proposition qu'a faite en ce sens le leader de la Chambre, le premier ministre n'est aucunement en droit, comme l'honorable député serait le premier à le reconnaître, d'ordonner quelque modification de procédure quant aux jours consacrés aux mesures d'initiative parlementaire.

L'hon. M. Chevrier: Je voudrais poser une question complémentaire. Le premier ministre a-t-il lu l'exposé des travaux de la Chambre, dans les *Débats* d'hier soir, où il est dit que, selon toutes probabilités, lundi et mardi seront consacrés à des motions de subsides?

Le très hon. M. Diefenbaker: Je ne puis me prononcer que selon les renseignements que j'avais hier matin, mais si je me rappelle bien la conversation que j'ai eue avec le ministre du Commerce, celui-ci a signalé à l'honorable député, ainsi qu'au représentant du PSD, que si la chose leur agréait, le lundi pourrait être ajouté, afin de permettre un débat aussi long que possible. Si la Chambre n'en a pas été prévenue, je la préviens maintenant, et si elle désire avoir le plus de temps possible pour le débat, la Chambre pourrait s'entendre à l'unanimité jeudi soir, si le débat n'est pas alors terminé, pour reprendre au prochain jour des députés, soit lundi, afin qu'il soit possible après le débat,—si la Chambre est d'accord, et seulement dans ce cas,—de procéder à la mise aux voix.

M. Argue: Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège. Le premier ministre a dit que le leader de la Chambre, le ministre du Commerce, a proposé aux représentants des deux partis d'opposition de prendre la journée de lundi prochain comme jour supplémentaire de débat sur le bill concernant la peine capitale. Monsieur l'Orateur, cette proposition ne m'a jamais été faite, même si j'ai eu d'assez longs entretiens avec le leader de la Chambre à ce sujet. Cependant, aucune proposition de ce genre ne nous a été faite.

Je pense que la meilleure façon de régler cette question c'est au moyen de discussions entre les représentants des trois partis. Le premier ministre a dit il y a quelques instants qu'il ne ferait aucune proposition aux partis d'opposition, pour ajouter une ou deux minutes plus tard que, si le leader de la

Chambre n'avait pas fait cette proposition, il se chargeait de la faire maintenant. Je pense qu'au lieu de régler cela dans un débat public, nous devrions revenir à l'état de choses dont le premier ministre a parlé et où des entretiens...

M. l'Orateur: A l'ordre! Je pense que l'honorable député a raison de dire qu'en l'absence d'une entente permettant d'obtenir l'assentiment unanime, nous ferions mieux de ne pas discuter trop longuement de cette affaire en Chambre.

L'hon. M. Fulton: Monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur: Le ministre de la Justice.

M. Argue: Monsieur l'Orateur, j'étais déjà debout. Je n'avais pas fini d'exposer les motifs qui m'ont poussé à poser la question de privilège. En ma qualité de membre de cette Chambre, j'ai le droit de terminer l'exposé de ces motifs.

M. l'Orateur: Si l'honorable député veut poser la question de privilège, je le prie de le faire.

M. Argue: Monsieur l'Orateur, c'est très simple. Je pose la question de privilège parce que le premier ministre a fait une déclaration touchant un représentant de notre groupe, et je suis celui dont il parlait. Le premier ministre a dit que le leader de la Chambre avait formulé une proposition à notre groupe. Je pose la question de privilège parce qu'aucune proposition de ce genre ne nous a été faite.

L'hon. M. Chevrier: Monsieur l'Orateur, je pose aussi la question de privilège, car je devrais peut-être dire à la Chambre, en réponse à la déclaration du premier ministre,—et j'ai secoué la tête lorsqu'il m'a posé la question,—que le leader de la Chambre ne m'a jamais formulé la moindre proposition visant à poursuivre le débat lundi. Au contraire, ce qu'on nous a demandé, et je le dis avec tout le respect que je dois au leader de la Chambre, qui n'est pas ici en ce moment, c'était si nous voulions un débat de deux jours. A quoi j'ai répondu que c'était au gouvernement de nous dire s'il fallait en venir à un vote ou non, et le premier ministre a répondu à ma question à cet égard.

**L'ÉNERGIE ATOMIQUE—DEMANDE VISANT LA
FORMATION D'UN COMITÉ LE
PLUS TÔT POSSIBLE**

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. L. B. Pearson (chef de l'opposition): Je voudrais savoir du premier ministre s'il entend discuter avec le leader de la Chambre la possibilité de prendre les dispositions nécessaires pour présenter dès que possible la